

Programme thématique 2013-2014

Présentation

Nous retenons différents éléments de l'évaluation du programme 2012-2013 :

- On confirme le travail sur l'organisation des soins
- On doit approfondir les sujets abordés, et organiser l'impact dans la pratique, quitte à embrasser moins d'aspects
- On doit penser, pour chaque sujet, l'articulation entre le délégué, les permanents, les groupes de travail de l'IGL, et les secteurs des équipes.

On doit donc déterminer un nombre restreint de sujets, ou de problèmes identifiés dans la pratique de soin, jugés vulnérables, et dont l'ensemble concerne tous les groupes de travail de l'IGL et chaque secteur des maisons médicales.

Pour certains de ces sujets, il faudra d'abord faire une analyse. Elle pourrait se mener dans un groupe de travail. Il vaut mieux commencer le programme par un sujet plus évident, qu'on peut lancer directement.

Tout ça signifie qu'on n'a plus nécessairement 10 plénières des délégués sur l'année. On a un programme qui couvre une série de sujets, qui supposent parfois l'organisation d'une plénière à l'entame, ou en conclusion.

Parmi les thèmes, le CA a choisi comme premier thème **santé et travail**, qui nous paraît répondre à beaucoup de critères de priorité : il est directement compréhensible (même si on peut y projeter différentes représentations), il a été cité comme prioritaire à de multiples occasions, il concerne plusieurs secteurs et permet des approches diverses.

Nous confirmons aussi le fil rouge « partage des tâches », et l'intérêt, mais la difficulté, de travailler spécifiquement le rôle du délégué. On souligne aussi qu'on est partis pour longtemps !

Le thème sera lancé lors de la plénière de novembre, qui ramènera les remarques et suggestions sur le processus. En préparation, les différents groupes de travail seront sollicités, pour recueillir leur vision de leur implication dans la transformation des pratiques autour de ce thème.

Car c'est bien de la formulation de changements possibles dans la pratique des équipes qu'il s'agit avec ce nouveau programme, qui vient remplacer ce qui s'intitulait par le passé « programme des plénières ». Les rencontres des délégués IGL, moins nombreuses, ne seront qu'un des éléments d'une démarche à plusieurs niveaux. Diable !

L'objectif général pourrait être formulé comme ceci : développer¹ le potentiel de l'équipe pluridisciplinaire de 1^{ère} ligne au service de la santé globale de la population.

¹ Soutenir, améliorer, identifier, réaliser, mobiliser, mettre en œuvre, ...

Rôle des délégués

- Assurer le lien entre tous les acteurs et la circulation de l'information
- Produire la synthèse de la démarche
- Garantir la formulation de changements concertés dans l'équipe
- Faire retour à l'IGL

Ce rôle s'appuie sur l'e-léphant et une page spécifique sur le site de la fédération, qui rassemble tous les documents utiles : <http://www.maisonmedicale.org/-Programme-de-l-annee-academique-649-.html>

Santé et travail

Pour ce premier thème, l'objectif proposé est d'identifier et coordonner les ressources de chaque secteur (en termes de diagnostic, d'analyse, de suivi, de traitement et d'action) pour soutenir la population dans les deux dimensions de la thématique :

- La souffrance individuelle (l'équipe aux côtés des patients)
- La question sociale (l'équipe aux côtés des usagers)

L'IGL propose une identification des groupes concernés :

- Alien, les groupes sectoriels des accueillants (Alien), des infirmiers, des travailleurs sociaux, des kinés et l'atelier de santé communautaire de l'IGL
- Les secteurs médecins et kinés et les cellules promo santé ou santé communautaire dans les équipes. Les AG et/ou équipes elles-mêmes.
- Les *déterminés* ou les délégués syndicaux, peut-être.

La démarche se décrit comme un cheminement sur plusieurs mois :

- 1- Métier par métier, les groupes sectoriels de l'IGL et/ou les secteurs identifient leurs ressources par rapport au thème.
- 2- Les groupes sectoriels (peut-être ensemble ?) élaborent des pistes d'action (d'articulation de leurs ressources spécifiques)
- 3- 1^{er} trimestre 2014 : Les délégués IGL en font la synthèse.
- 4- Chaque délégué adapte cette synthèse au contexte de son équipe, distinguant les changements souhaitables, et ce qui est possible.
- 5- La proposition du délégué est validée en équipe
- 6- Le CA ou l'AG valide les objectifs

